



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 19 novembre 2020

DATE DE CONVOCATION

13 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le **dix-neuf novembre** à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSÉ, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Jean-Marie FERREUX, M. Jean-Marc FRELIH (arrivée à 19h00), M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET (arrivée à 19h00), M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés :

M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Pascale CHERVET, M. Daniel CHETTA, Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. André LONGCHAMP), Mme Marie-Paule FONTAINE (suppléée par Mme Evelyne MONNOT), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA).

Secrétaire de séance : Madame Nathalie SEGUIN, 5^{ème} Vice-présidente déléguée à l'Emploi, à l'Action sociale, à l'Autonomie.

19/11/2020/17

NOMBRE DES MEMBRES	
EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	32
VOTANTS :	33

Objet : Attributions de Compensations définitives pour l'année 2020

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** les Attributions de Compensation définitives pour l'année 2020 :

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

	AC prévisionnelles 2020	2020	
		AC définitives	AC prévisionnelles
AISEREY	114 889 €	114 889 €	
BEIRE-LE-FORT	26 759 €	26 759 €	
BESSEY-LÈS-CÎTEAUX	19 256 €	19 256 €	
CESSEY-SUR-TILLE	30 990 €	30 990 €	
CHAMBEIRE	2 437 €	2 437 €	
COLLONGES-ET-PREMIÈRES	51 187 €	51 187 €	
ÉCHIGEY	13 281 €	13 281 €	
FAUVERNEY	51 677 €	51 677 €	
GENLIS	1 192 701 €	1 192 701 €	
IZEURE	11 287 €	11 287 €	
IZIER	25 470 €	25 470 €	
LABERGEMENT-FOIGNY	21 685 €	21 685 €	
LONGCHAMP	19 122 €	19 122 €	
LONGEAULT-PLUVault	114 550 €	114 550 €	
LONGECOURT-EN-PLAINE	34 417 €	34 417 €	
MARLIENS	5 699 €	5 699 €	
PLUVET	3 422 €	3 422 €	
ROUVRES-EN-PLAINE	59 746 €	59 746 €	
TART	13 127 €	13 127 €	
TART-LE-BAS	5 354 €	5 354 €	
THOREY-EN-PLAINE	21 676 €	21 676 €	
VARANGES	20 347 €	20 347 €	
Total	1 859 079 €	1 859 079 €	

- AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout acte à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 26 novembre 2020

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER